



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

2024-065

Réf : 7.1.7 Budgets
et comptes
principaux

Objet : Décision
modificative –
Opération sous
mandat – Aire de
Camping-car

Date de convocation :
16 aout 2024

Date d'affichage :

Nombre de conseillers
en exercice : 22

Présents :13

Volants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept aout à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lamalou-les-Bains, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur DALERY Guillaume, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : DALERY Guillaume, SABATIER Jean-Claude, MECHE Florence, GUYARD-LACHAL Angeline, CANOVAS Michel, PICARD Thérèse, POULAIN Alain, BLANQUART Marie-Christine, BALDACCHINO Thierry, DANIEL Nathalie, ROQUES Magali, PUNA Marie, FLORENTIN Fabrice.

Absents ayant donné procuration :

ARONOFF Emmanuel (procuration à CANOVAS Michel)

SZULAK Laurent (procuration à SABATIER Jean-Claude)

ROBINET Corinne (procuration à PICARD Thérèse)

BURGAT Laurent (procuration à DALERY Guillaume)

Absents : Mrs. Patrick BRAIL, Pierre GARRE, Maxence LACOUCHE

Mmes Nathalie PEREZ, Lise VIDAL.

Mme Angeline GUYARD-LACHAL a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle l'opération de réaménagement de l'aire de camping-car réalisée sous maîtrise d'ouvrage « Communauté de Communes Grand Orb ».

Il indique que cette opération est désormais terminée.

Le montant TTC de ces travaux, arrêté le 13 mai dernier, s'élève à 387.483,22 € TTC dont 10.069,80 € TTC à constater sur le budget Eau-Assainissement.

Le coût de l'opération à constater sur le budget principal de la commune est donc de 377.413,42 €.

Les recettes à constater se décomposent comme suit :

- Subvention Etat – DSIL73.460,65 €
- Subvention Conseil Départemental97.500,00 €
- Subvention Région Occitanie56.200,00 €
- Fonds de concours Grand Orb40.625,00 €
- **Total subventions267.785,65 €**

Le montant budgété 2024 de la participation de la commune était de 56.737,50 €, la participation finale est de 119.697,57 € TTC avant récupération du FCTVA en 2025, soit 62.960,07 € de financement supplémentaire, dont 10.069,80 € supportés par le budget Eau-Assainissement.

Il convient alors de réduire les dépenses des programmes 2024 du budget général pour un montant de 52.840,27 € détaillées comme suit :

- 300-Etudes Thermalisme25.320,00 €
- 205-Bâtiment Eglise Privat20.000,00 €
- 123-Matériel de Transport7.520,27 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

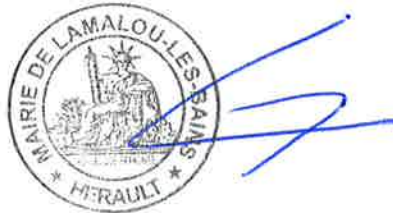
APPROUVE la demande de réduction des dépenses des programmes 2024 du budget général pour un montant de 52.840,27 €.

***Ainsi délibéré les jour mois et an susdits,
Rendu exécutoire après envoi à la Sous-Préfecture.***

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Maire dans un délai de deux mois ou d'un recours devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

***Pour extrait conforme,
Le Maire***



28/08/2024

Edition de Décision Modificative

Envoyé en préfecture le 30/08/2024
Reçu en préfecture le 30/08/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240827-2024_065DM-BF

Décision modificative n°2 (Crédit supplémentaire)

Description : REGULARISATION OPERATION SOUS MANDAT CCGO - AIRE DE CAMPING CAR date de délibération : 27/08/2024

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 20 203 300		25 320,00	REDUCTION PROGRAMME 300 ETUDES THERMALISME
D I 204 2041512 OPNI		56 737,50	ANNULATION PREVISIONS BUDGETAIRES FONDS DE CONCOURS
D I 21 212 278	230 876,04		INTEGRATION AGENCEMENT DU TERRAIN AIRE CAMPING CAR
D I 21 2135 205		20 000,00	REDUCTION PROGRAMME 205 BATIMENT EGLISE PRIVAT
D I 21 2138 278	60 130,29		INTEGRATION BATIMENT AIRE CAMPING CAR
D I 21 2152 278	3 138,52		INTEGRATION SIGNALETIQUE
D I 21 21538 278	20 239,77		INTEGRATION RESEAUX SECS
D I 21 2182 123		7 570,27	REDUCTION PROGRAMME 123 MATERIEL DE TRANSPORT
D I 21 2184 278	19 648,80		INTEGRATION MOBILIER AIRE CAMPING CAR
D I 21 2188 278	43 380,00		INTEGRATION SYSTEME D'AUTO GESTION A DISTANCE
R I 13 1322 278	56 200,00		SUBVENTION REGION
R I 13 1323 278	97 500,00		SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL
R I 13 13251 278	40 625,00		SUBVENTION CCGO
R I 13 13462 278	73 460,65		SUBVENTION DSIL

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	377 413,42	
	Réductions	109 627,77	
Recettes :	Ouvertures	267 785,65	
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	109 627,77
Solde Réductions	109 627,77
Ouv. - Réd.	

